

# le Label Relance

# Introduction

## Philippe Setbon, Vice-Président de l'AFG

## Présentation des pouvoirs publics

Pierre Chabrol, Chef du Bureau de l'épargne et du marché financier à la Direction Générale du Trésor



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **LE LABEL « RELANCE »**

***MOBILISER L'ÉPARGNE POUR SOUTENIR LES FONDS  
PROPRES DES ENTREPRISES FRANÇAISES***

# Le label « Relance » : valoriser les placements collectifs à même de mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour les entreprises

## Une mesure du plan France Relance

- La nécessité de **rééquilibrer le rapport entre dette et fonds propres**
- Une épargne abondante, qui s'est encore accumulée pendant le confinement
- **Apparier épargne et besoins de financement des entreprises**, en valorisant des fonds d'investissement
- A plus long terme : un outil d'éducation financière

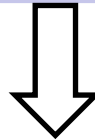
## Pourquoi obtenir le label « Relance » ?

- **Aspects commerciaux** : communication ministérielle régulière ; Accord de Place du 19 octobre et engagements des distributeurs ; forte couverture médiatique.
- **Un processus de labellisation rapide** : des obligations et des modalités d'instruction définies pour assurer un déploiement rapide ; brefs délais d'instruction (environ 10 jours / dossier).
- Pas d'avantage fiscal, mais un accès facilité (bien que non automatique) à la garantie Bpifrance

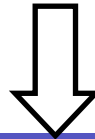
# Le processus de labellisation

**1** – Toutes les informations sur le label Relance, dont la Charte indiquant les éléments à fournir dans le dossier, sont disponibles sur le site du Trésor:

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/10/19/signature-d-un-accord-de-place-pour-la-creation-du-label-relance-afin-d-orienter-l-epargne-vers-le-financement-de-long-terme-des-entreprises-francaises>



**2** – Envoyer un dossier de candidature à l'adresse [label-relance@dgtresor.gouv.fr](mailto:label-relance@dgtresor.gouv.fr).



**3** – Echanges avec l'organe de contrôle, avec obtention d'une réponse finale sous dix jours en moyenne. Une réponse positive ouvre le droit d'usage du label Relance.

# Le contenu de la Charte du label « Relance » : critères d'éligibilité et reporting semestriel

## Véhicules éligibles

- **Véhicules** : OPCVM, FIA listés dans le Code monétaire et financier (hors fonds immobiliers), professionnels ou non-professionnels, SCR
- **Collecte de capitaux** en 2020, 2021 et/ou 2022 (fonds ouverts ou en cours de commercialisation)

## Règles d'investissement

- **Investissement en fonds propres** (30 % de l'actif) ou quasi-fonds propres (60 % de l'actif) d'entreprises françaises
- **Investissement dans des PME/ETI françaises**, dans les mêmes conditions (10 % de l'actif)
- **New money** : opérations d'augmentation de capital

## Obligations ESG

- **Transversales**: doctrine de l'AMF (catégorie intermédiaire) ou, a minima, due diligences ESG et suivi d'une note/indicateur(s) ESG sur l'ensemble du portefeuille ; objectif d'amélioration
- **Exclusion du charbon**
- **Engagement actionnarial**
- **Cas particuliers** des fonds disposant d'un autre label

# Quelques chiffres sur le label Relance

Catégorie	Nombre	%	Encours (md€)	Encours cible (md€)*	% entreprises françaises	% PME-ETI françaises
Fonds « grand public » (OPCVM, FIVG, FCPE)	47	38	7,5	9,5	65	44
Fonds capital-investissement ouverts aux investisseurs non professionnels (FCPR, FCPI, FIP, SCR)	22	18	1,2	1,9	66	48
Fonds capital-investissement réservés aux professionnels (FPCI, SLP, FPS, OFS)	54	44	3	9,5	75	66
<b>TOTAL</b>	<b>123</b>	<b>100</b>	<b>11,7</b>	<b>20,9</b>	<b>70</b>	<b>55</b>

\* Encours réel comptabilisé si les données cibles ne sont pas disponibles.

\*\* Fonds ayant le label ISR, Greenfin ou Finansol .



## Témoignages de gérants

Frédéric Surry, Président  
du GT «Label Relance» de l'AFG  
Head of Equities, BNPP AM

## Témoignages de gérants

Isabelle de Crémoux, Présidente de  
la Commission « Capital  
Investissement » de l'AFG  
CEO, Seventure Partners

## Point de vue des distributeurs - CGP

Sébastien Bareau, Dirigeant de 3  
groupements de CGP

## Point de vue des distributeurs - CGP

Sébastien Bareau, Dirigeant de 3  
groupements de CGP

## Point de vue des distributeurs - Réseaux bancaires

Solenne Lepage, Directrice générale  
adjointe de la Fédération bancaire  
française (FBF)



# LE POINT SUR

La gestion d'actifs,  
une force au service des épargnants  
et du financement de notre économie



Publication réalisée par le pôle Communication de l'AFG  
Tél.: +33 (0)1 44 94 94 00 | [afg@afg.asso.fr](mailto:afg@afg.asso.fr)

41, rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T: +33 (0)1 44 94 94 00  
45, rue de Trèves | 1040 Bruxelles | T: +32 (0)2 486 02 90



[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)